

Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS

37 | 2011 :
Bulletin n°37

Les phonothèques de l'oral au carrefour de la recherche et de la culture

JEAN-NOËL PELEN

Résumé

Ce texte * correspond à l'introduction faite par Jean-Noël Pelen des rencontres sur les phonothèques de l'oral qui se sont tenues en 1990 à La Baume-lès-Aix. J.-N. Pelen était alors directeur du Centre de Recherches méditerranéennes sur les Ethnotextes, l'Histoire Orale et les Parlers régionaux (CREHOP, Université de Provence - CNRS). Ces journées étaient organisées par la Mission du Patrimoine Ethnologique (Ministère de la Culture), le Groupement de Recherches Nord-Méditerranée, le Groupement de Recherches Atlas linguistiques, Parlers et cultures des régions de France (GdR 009), l'Université de Provence, et avec le soutien de l'Association P.O.L. SUD et de l'AFAS, alors dénommée Association Française d'Archives Sonores et présidée par Marie-France Calas.

Entrées d'index

Mots-clés : phonothèque, conservation du son, valorisation, parole, mémoire orale, fond sonore, recherche

Notes de la rédaction

* Merci à Sylvère Aït Amour de l'association French Lines pour la numérisation de cet article qui sera bientôt publié en ligne avec l'intégralité du numéro 28/29 de Sonorités, sur le site de l'AFAS.

Texte intégral

- 1 "Les phonothèques de l'oral au carrefour de la recherche et de la culture" est un thème que nous aurons quelque difficulté à maintenir comme central, car il a tendance à se dérober sans cesse, pour aller soit vers les problèmes de la recherche et de l'oral, soit pour glisser vers ceux de la culture et de l'oral. Or nous allons voir que la question essentielle est bien peut-être celle qui a été formulée en titre de nos réflexions, à savoir celle d'un "carrefour" aux liens entrecroisés entre recherche et culture à propos du recueil, de l'utilisation et de la conservation de l'oral.
- 2 Ces rencontres s'ouvrent sous une multitude de signes, de problèmes et de questions qui s'inscrivent aussi bien dans le champ de disciplines scientifiques telles que l'histoire, l'ethnologie, la linguistique, la dialectologie, que dans les diverses pratiques culturelles partant de l'oral et qui sont représentées ici : constitution de mémoires de régions ou de pays (au sens où les folkloristes entendaient ce terme), collectes thématiques, mises en valeur muséographiques de la mémoire orale et autres spectacles sonores basés sur le témoignage oral... Chacune de ces composantes est traversée par des questions de finalité, de méthode, de déontologie et d'idéologie, ces deux derniers aspects n'étant pas les moins importants. Si donc l'on voulait interroger notre sujet à travers ces diverses disciplines et ces pratiques, il faudrait y passer beaucoup de temps ; cette introduction ne va ainsi qu'effleurer les problèmes pour, je l'espère, positionner le débat.
- 3 Ces journées s'ouvrent sous un signe que l'on pourrait dire " anniversaire ", dans le sens où elles marquent pour nous, Aixois surtout, un jalon. En effet, il y a dix ans, quasiment jour pour jour, les 13 et 14 octobre 1980, se tenait dans cette même ville, dans ce même lieu et précisément dans cette même salle, une table-ronde du CNRS organisée autour d'un thème identique et qui avait pour titre *La recherche sur les ethnotextes : réflexions pour un programme*¹. Il y avait là représentées les mêmes disciplines et quelquefois les mêmes personnes, ainsi Michel Valière, Donatien Laurent, Philippe Joutard, Jean-Claude Bouvier, Alexis Bétemps, Marie-France Calas et quelques autres... Était déjà posée la question du statut de l'oral comme source pour l'historien, l'ethnologue, le dialectologue ainsi que le problème de l'utilisation de cette source à des fins culturelles : c'était donc bien du même questionnement qu'il s'agissait, bien qu'il ait depuis, nous le verrons, évolué.
- 4 Il y a dix ans paraissait aussi aux éditions du CNRS un ouvrage collectif sous la direction de Jean-Claude Bouvier, *Tradition orale et identité culturelle*², qui posait le problème de cette prise en compte de l'oral et de la mémoire orale dans le champ des sciences humaines ; la même année Jean-Claude Bouvier publiait au Centre Alpin et Rhodanien d'ethnologie *La mémoire partagée : Lus-La-Croix-Haute*³, collecte de mémoire orale qui constituait une sorte de banc d'essai pour nos propositions ; enfin, c'est il y a dix ans qu'était créé le CREHOP, notre centre de recherche, qui cristallisait une certaine effervescence d'interrogations autour de l'oral. Voilà pour la recherche.
- 5 Du côté de la culture et au-delà d'Aix, on s'en souvient, 1980 fut déclarée "Année du Patrimoine", et de multiples projets pédagogiques avaient pris alors pour objet l'enquête orale. Pour exemple, c'est en décembre 1980 que s'était tenu à Istres un stage interacadémique de la Mission d'Action Culturelle de l'Éducation Nationale sur la *Collecte des témoignages oraux*⁴. Ce stage, introduit par Isac Chiva, était destiné aux instituteurs et s'accompagnait d'une petite *Introduction à l'ethnologie de la France*⁵ rédigée principalement par Pierre Lamaison, avec des conseils pour les enregistrements sonores dans le cadre du travail scolaire.
- 6 Il y a bientôt dix ans aussi que fut créée l'AVAS, Association Valdôtaine d'Archives

Sonores dont nous avons ici l'âme vivante en la personne d'Alexis Bétemps et dont on sait tout le travail qu'elle a accompli pour collecter et restituer la mémoire de la vallée d'Aoste. En ce sens, l'AVAS se modelait sur l'exemple de l'AFAS, fondée un an plus tôt et dont le premier président avait été Jean-Claude Bouvier qui allait être aussi premier directeur du CREHOP, ce qui en dit long sur la relation établie dès cette époque entre recherches sur l'oral et conservation des archives sonores, telle du moins que nous la concevions.

- 7 Cela nous amène à rappeler que, du côté des phonothèques, c'est également à ce tournant des années 1970-1980 que se sont mises en place diverses phonothèques de l'oral, publiques ou privées, comme celles de l'AVAS, du CREHOP, de l'UPCP (Union Poitou-Charentes pour la Culture Populaire), du GARAE (Groupe Audois de Recherche et d'Animation Ethnographique), ou encore phonothèques d'Universités ou d'Archives départementales, de Musées, etc. Il faut noter enfin que c'est à cette époque que notre GdR 009 du CNRS, toujours sous l'impulsion de J.-C. Bouvier qui en était alors directeur, passait un contrat avec la Phonothèque Nationale pour que les collectes des dialectologues soient systématiquement versées à cette institution afin de constituer une sorte de "Trésor des parlers de France".
- 8 Tout cela étant très rapidement survolé, il serait déplacé de donner à penser que l'intérêt porté aux richesses orales ne date que de cette dernière décennie. De fait, c'est bien antérieurement que l'on s'est, ici ou là, penché sur l'oral et sans doute faut-il, là aussi, marquer quelques jalons. Sans en refaire l'histoire, on peut ainsi citer tout le travail des folkloristes qui, depuis le XIX^e siècle, voire le XVIII^e, se sont intéressés aux cultures orales⁶. Après un certain déclin de cette attention portée au patrimoine oral, on avait vu se renouveler une recherche fondée sur la mémoire orale dès les années 1960 ; je pense en particulier aux travaux du regretté Charles Joisten, à ceux de Daniel Fabre et Jacques Lacroix, à ceux de Donatien Laurent, tous travaux sur l'oralité littéraire⁷.
- 9 Dans le domaine de l'histoire orale, c'est dans les années 1970 que l'on a vu éclore des ouvrages tels que celui de Philippe Joutard sur *La légende des Camisards*, ou encore celui de Max Chaleil qui, à travers les souvenirs de son père Léonce Chaleil, nous ouvrait les yeux sur la mémoire globale et multiforme du village⁸. On pourrait citer de la même façon les travaux des ethnologues qui ont fait - et font encore - date et qui prenaient amplement appui sur l'écoute du témoignage oral, tels *Les mats, la mort, les sorts* de Jeanne Favret-Saada, ou encore *Façons de dire, façons de faire* de la regrettée Yvonne Verdier⁹. C'est donc dans les décennies 1960 et 1970 que se fait jour et s'accroît ce regain d'intérêt pour la matière orale, pour se cristalliser au tournant des années 1980 ou son approche devient, en quelque sorte, publique, débouche plus largement dans les institutions dont nous avons parlé, s'organise dans la recherche avec des programmes plus systématiques.
- 10 Pour en revenir, après cette brève rétrospective, à cette année 1980, il me semble qu'elle marque ainsi, comme "date ronde", un élargissement considérable du champ de l'oral dans plusieurs disciplines des sciences humaines et en particulier l'histoire, l'ethnologie et la dialectologie : l'histoire qui, en France - et à la suite des Etats-Unis - exploite vraiment cette mine de la mémoire orale, à la fois comme source complémentaire de l'écrit, comme "mémoire factuelle", et comme objet propre d'investigation en tant que porteur d'une "représentation de l'histoire"¹⁰ ; l'ethnologie, qui redécouvre à travers des œuvres telles celles que j'ai déjà citées ou encore avec celle de Françoise Zonabend, *La mémoire longue*¹¹, les vertus d'un intense travail d'écoute du terrain ; la dialectologie enfin, qui marque un élargissement de sa démarche en passant de la collecte des formes et de leur variation à la collecte des textes oraux puis,

plus largement encore, à celle du discours¹². C'est d'ailleurs cette notion de *discours*¹³ qui fait se rencontrer les disciplines énoncées. Par définition, le discours est un objet ample, qui réclame une investigation pluridisciplinaire, et dont on ne peut prétendre épuiser le sens en une seule recherche. D'où l'émergence de la notion de phonothèque de l'oral, qui préserve la source pour les recherches à venir. Il est à noter que cette émergence est soutenue par la généralisation et l'institutionnalisation presque des magnétophones d'enquête portables, sans lesquels, bien sûr, l'enregistrement sonore de "témoins de culture" n'aurait pu avoir cette ampleur - certes relative - de phénomène social.

11 Ce tableau ne serait sans doute pas complet si on ne le restituait dans le contexte culturel général de l'époque, en particulier avec la montée dans les années 1970 du sentiment régionaliste en France et le renforcement de ce sentiment dans des mouvements de revendication ethnique et culturelle tels qu'ils ont pris corps en Bretagne ou en Occitanie par exemple. Plusieurs des chercheurs que j'ai déjà cités pratiquaient, à travers leur intérêt pour la mémoire orale, une forme d'engagement culturel. Ces deux démarches sont donc à mettre en relation. Il est significatif que l'on ait, pour ce qui nous concerne à Aix, fréquemment employé l'expression de "richesses orales" ou de patrimoine pour parler de nos collectes : on avait le sentiment de toucher là - un peu à la manière des folkloristes mais en allant plus loin dans l'interrogation du matériau - à une sorte d'héritage patrimonial, de trésor de la culture populaire que l'on redécouvrait à travers l'histoire, l'ethnologie ou la dialectologie. En ligne de fond il faut aussi rappeler la montée concomitante du sentiment écologiste, lequel découvrait dans la mémoire orale une "authenticité" du savoir. L'apparition des nouvelles formes de contage en France durant cette décennie n'est pas étrangère à l'avènement de cette double sensibilité de l'écologie et de l'identité culturelle¹⁴.

12 1980-1990 : dix ans se sont écoulés, au cours desquels, bien sûr, cette sorte d'"émerveillement" initial a évolué, modifiant notre démarche et nos principes. Là encore, je ne pourrai que baliser de quelques repères ce qui constitue tout un cheminement, en essayant de montrer comment cette évolution a été, contradictoirement peut-être, caractérisée à la fois par une réelle continuité par rapport à nos objectifs initiaux et par une certaine pondération de nos élans premiers. La continuité s'est manifestée dans la recherche : je citerai pour exemple le lancement et le développement de la collection *Parlers et cultures des régions de France*, dirigée par Jean-Claude Bouvier aux éditions du CNRS, dans le cadre de notre GdR 009¹⁵, ou encore les divers travaux basés sur l'enquête orale que nous avons conduits au CREHOP et sur lesquels je ne m'attarderai pas sauf pour dire que, dans leur partie publiée, la dimension orale intrinsèque du témoignage a nettement été mise en valeur¹⁶. Je citerai encore les rencontres *Croire la mémoire ? - Approches critiques de la mémoire orale* tenues à Aoste en 1986, coorganisées par l'AVAS, le Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie et le CREHOP, et dont le titre souligne précisément l'introduction de la sage notion de critique dans la problématique de la recherche¹⁷.

13 Continuité également dans la dynamique de l'action culturelle, dont je citerai des exemples récents : le film d'Annie-Hélène Dufour, *Les yeux plus grands que les oreilles*, cosigné avec J. Arlaud et produit par la Mission du Patrimoine Ethnologique, dont l'objet est bien de mettre en évidence cette part de l'oralité dans une culture particulière, celle des pêcheurs de la région de Six-Fours (Var) ; l'exposition *Les objets qui parlent - paroles de Cévenols*, que j'ai signée avec Daniel Travier, produite en 1989 par le Festival Parole d'Alès, le Parc national des Cévennes, la Phonothèque Nationale et le CREHOP, et dont le propos était de mettre en relief, sur une mise en scène d'objets de la vie quotidienne et de photographies de témoins, la qualité de la mémoire orale

cévenole ; ou encore l'exposition du Musée Dauphinois en 1990 sur le langage des Rhonalpains, *Inventer le monde*, dont nous parlera je pense Jean-Claude Duclos.

14 Continuité toujours au niveau des phonothèques, que ce soit au CREHOP, qui a bénéficié du soutien du GdR *Nord-Méditerranée*, aux Archives Départementales de la Dordogne qui ont créé une sonothèque en 1986, à l'ODAC de l'Hérault où s'est ouvert une phonothèque en cette même année 1986 ou encore à la Fédération des Associations de Musiques Traditionnelles (FAMT) au sein de laquelle s'est amorcé un important travail d'harmonisation de la description informatisée des documents sonores recueillis par les associations et les chercheurs intéressés par l'ethnomusicologie, l'ethnolittérature ou plus largement le témoignage oral à caractère ethnographique. Tout cela révèle donc un réel maintien de l'intérêt porté au document oral et à sa conservation, tant au plan de la recherche qu'à celui de l'action culturelle.

15 Pourtant, il semblerait que dans cette continuité des travaux et actions se dessine, relativement à l'effervescence qui avait marqué la décennie antérieure, une certaine retombée des élans et des enthousiasmes. Sans doute a-t-on pris, avec le temps, un recul par rapport à l'engouement initial. Pour illustrer cette mise en retrait, on pourrait citer le fait, qui me paraît très symbolique, des termes ou expressions, tels "richesses orales", que l'on n'emploie plus guère pour parler de l'oral, et jusqu'au mot "patrimoine" qui connaît un déclin notable, tout comme se font plus rares ces monographies de pays ou recueils de "mémoires" que l'on préconisait beaucoup il y a quelques années. Pour résumer cette évolution, on pourrait dire que notre sentiment patrimonial vis-à-vis de l'oral semble s'être un peu amenuisé et que notre attitude devant les sources orales s'est nuancée et probablement approfondie.

16 Effectivement, un certain nombre de critiques, de mises en garde ou d'interrogations se sont fait jour, tant au sujet des sources orales comme objet que l'on questionne qu'à celui des richesses orales que l'on engrange comme patrimoine : mise en garde d'abord contre une certaine "complaisance" de l'enquêteur envers ses informateurs, complaisance qui tendait peut-être à considérer au pied de la lettre la culture orale et à l'ériger en œuvre finie sans la critiquer ni en prendre suffisamment la mesure ; mise en garde contre le danger de ne pas recouper systématiquement les sources orales ; rappel enfin que la source orale, du point de vue de l'historien, de l'ethnologue ou du linguiste, n'est pas une source unique et qu'elle doit être confrontée aux autres sources que sont les témoignages matériels, l'écrit, l'image et les pratiques.

17 Toutes ces critiques ont contribué à une prise de distance - légitime, me semble-t-il - par rapport à l'enthousiasme généreux pour la chose dite, le fait "oral". En allant un peu plus avant dans cette révision de nos élans premiers, on a également notée justement que la source orale, dans l'enquête ethnologique, historique ou linguistique, est créée dans la pensée d'une recherche de façon très spécifique et que, la recherche achevée, la source ainsi élaborée peut apparaître davantage comme l'œuvre du collecteur ou du chercheur que comme document monumentaire ou archivistique. Ou du moins cette source n'est document, archive ou monument qu'à l'échelle du chercheur qui l'a fait surgir. Et par conséquent, chaque nouvelle recherche devrait créer ses propres sources. Il va de soi qu'avec ce type de considération, la notion de phonothèque elle-même vacille dans le sens où la source ainsi ramenée à un collecteur particulier perd beaucoup de sa valeur de mémoire collective, de sa valeur patrimoniale.

18 Dans cette nouvelle optique la notion de phonothèque, qui nous apparaissait avec une claire évidence en 1980, se trouve être davantage interrogée dans sa pertinence en 1990. A mes yeux pourtant, son idée s'impose, en définitive, plus fortement qu'autrefois. Considérant la décennie passée, il me semble que l'utilisation du témoignage oral qui a été faite à des fins de description ethnographique au sens large,

dans le cadre de la valorisation culturelle et notamment d'expositions, a montré la qualité irremplaçable de ce document : que rêver de mieux, pour faire rencontrer l'homme à l'homme, que la parole de son semblable ?

19 Dans plusieurs des cas que je connais, dont l'exposition précitée "Les objets qui parlent", il se trouve que les documents sonores les plus riches dataient d'une vingtaine d'années : c'est-à-dire que sans conservation, sans phonothèque, la partie la plus décisive de ces expositions, de ces discours culturels, n'aurait ainsi pas été. Il me semble de la sorte que l'action culturelle a montré la nécessité de la phonothèque, de la conservation des témoignages oraux, témoignages de l'instant qui deviennent très vite "historiques". Curieusement, dans les cas susdits, les enregistrements initiaux avaient été faits à des fins de recherche, et avaient donc suivi ce cheminement de la recherche vers la culture via la phonothèque. Je ne suis pas loin de penser - mais je peux me tromper - que c'est parce qu'ils procédaient de la recherche qu'ils étaient devenus les plus riches, j'y reviendrai.

20 Concernant l'oral comme source pour la recherche aujourd'hui, je note que les réserves qui sont faites à son propos ne sont que d'ordre méthodologique. En toute rigueur, il faut les prendre en considération, et offrir à l'oral la place ainsi pondérée qui lui revient : il n'en aura que plus de force. Concernant la conservation des sources orales d'une recherche singulière, leur érection en fonds documentaires dans une phonothèque - idée on l'a vu qui pouvait être remise en cause de front -, concernant dans le même temps le recul des notions de "richesses orales", de "patrimoine oral", plusieurs remarques sont à faire. On sait qu'aujourd'hui, d'une manière générale, les "sources" ne se publient plus. Tout chercheur donc qui documente sa recherche - et nous intéresse ici celui qui le fait par l'enquête orale enregistrée - doit conserver ses sources comme preuves de la qualité de sa démarche et de sa réflexion : on ne détruit pas une source constituée, fût-elle orale et exploitée. Pourquoi donc une source aussi fragile que les enregistrements oraux ne serait-elle pas alors déposée dans le seul lieu apte à la conserver et la rendre consultable : la phonothèque ? Secondement aucun chercheur "n'épuise" sa source : pourquoi donc ne pas permettre qu'un jour cette source ne soit relue et surtout réentendue¹⁸ ? Ne serait-ce pas là un des idéaux de la recherche, un idéal quasi déontologique ? En troisième lieu si une documentation personnelle ne constitue pas une source, plusieurs réunies ne le feraient-elles pas, ne serait-ce que relativement à ceux qui l'ont élaborée dans le cadre d'une discipline dont on fera un jour l'histoire ?

21 Mais peut-être, effectivement, tout document ne doit-il pas entrer à la phonothèque. Il y a celui qui, par trop privé ou par trop impliquant le témoin, ne peut être consulté en libre accès. C'est un cas simple. Il y a surtout les documents de faible pertinence, et c'est peut-être là, me semble-t-il, que les choses doivent évoluer. Dans l'engouement des années 1970, on considérait comme document à préserver pratiquement tout ce qui était enregistré. Il faut, en réalité, trier.

22 Si l'on convient que les "œuvres" de tradition orale doivent rester - parce que repérables, référenciables, catalogables, érigeables donc en documents, d'un type qui est par ailleurs le plus demandé par les questionneurs des phonothèques -, qu'en est-il des témoignages parlés ? Il y a, parmi eux aussi, des cas simples : le témoin s'est révélé inintéressant ou, au contraire, passionnant. Mais les cas individuels ne peuvent alimenter ni donner sens à eux seuls aux phonothèques de l'oral.

23 Doivent entrer à la phonothèque des *ensembles* conséquents, réellement représentatifs du domaine culturel enquêté, du *discours* collecté, dans le sens que nous avons donné à ce terme. Cette représentativité est fonction du volume des matériaux enregistrés, de la qualité de l'enquêteur qui a créé le fonds, et notamment de son sens

de l'écoute dans l'acception large du terme (l'écoute véritable est un questionnement et vice versa), de la qualité de la parole des enquêtes, laquelle est souvent donnée par la qualité de l'écoute.

24 C'est cette ampleur quantitative et qualitative qui seule crée une véritable source, inépuisée par la recherche qui l'a produite, comme ne l'épuisera pas l'écoute suivante. Seule cette source ample et profonde peut témoigner de richesse ou de patrimoine oral, l'abandon dont nous avons parlé à propos de ces notions n'étant ainsi que provisoire : une documentation basée sur des exigences accrues permet de ré-assembler leur véritable légitimité.

25 En dernier lieu cette source ample, élaborée selon des critères exigeants, justifie en quelque sorte la phonothèque de l'oral, de par son contenu lui-même comme par le fait que celui-ci peut nourrir la recherche et l'action culturelle. Je précise au passage qu'il n'entre pas dans mon idée de donner à l'action culturelle ou à la recherche une place respective en amont ou en aval par rapport à l'élaboration d'un fonds de documentation de l'oral. En aucun cas on ne peut prétendre que le terrain est réservé au chercheur plutôt qu'à l'action culturelle ou inversement. Je constate simplement que, de façon générale, la recherche laisse plus de temps à l'émergence dans l'enquête d'un véritable discours déployé que ne peut le faire l'action ou la valorisation culturelle, ceci pour des raisons intrinsèques à chacune des deux démarches, la première étant que ce déploiement est indispensable à une recherche qui se respecte.

26 Toutefois la recherche se préoccupant peu de valorisation, il est vrai aussi que certaines des plus belles documentations de l'oral ont été faites par des militants culturels, motivés par leur désir de valorisation culturelle¹⁹. Il y aurait là, me semble-t-il, un véritable espace de débat entre nous. On ne sauve pas une culture en la collectant : on en porte simplement témoignage, en en donnant une représentation. N'est-il pas possible de réfléchir à ce que recherche et action culturelle peuvent chacune pour leur part apporter à la qualité de cette représentation, dans un épaulement réciproque ? Je souligne que cette idée de représentation, c'est-à-dire de source positionnée, doit être constamment présente à l'esprit lorsque l'on parle de collectage puis de phonothèque. C'est en prenant conscience et en assumant cette relativité de représentation culturelle du collectage et de la phonothèque qu'on peut donner à ceux-ci leur statut scientifique et éventuellement, de surcroît, élargir leur représentativité.

27 Cela étant dit, et les conditions de la validité de représentation des phonothèques étant requises, comment douter du témoignage oral, entendu dans son ampleur, et comment douter à fortiori de la nécessité de la phonothèque ? On sait que le témoignage oral permet une information rapide et efficace sur certains sujets²⁰. On sait qu'il est une voie unique vers ceux que les sources plus institutionnelles "oublient"²¹. Mais tout ceci n'est d'un certain point de vue que secondaire au regard de ce que le témoignage oral a d'irremplaçable, qui constitue sa valeur intrinsèque, à savoir son oralité même. Celle-ci, au-delà de l'information ponctuelle, factuelle, nous livre une richesse d'expression propre, une dimension qui devrait être incontournable de vécu, un océan de sensibilité et de pensée et a qui plus est dans le champ de la culture une efficacité qui lui est particulière et qu'aucune autre source ne peut par conséquent énoncer²². Comment douter que les meilleurs témoignages de l'histoire et de la culture ne soient produits en grande partie par leurs acteurs eux-mêmes ?

28 Comment ne pas percevoir alors dans la parole lentement dévidée des témoins l'horizon de sens multiples qui nous entraînent sur leurs chemins, ceux précisément que nous recherchons ? Quelle frilosité assise nous fait donc parfois défier de l'oral ? L'évidence de la culture qu'il nous offre serait-elle si forte que nous ne puissions la recevoir ?

- 29 Comment ne pas percevoir, aussi, la "fugacité" de cette parole, son historicité, engendrant la nécessité de la préserver, de la "phonothèquer", afin que sa richesse perdure, pour ce qu'elle est d'abord, et ce que d'aucuns voudraient un jour en entendre ?
- 30 Comment enfin ne pas réaliser que, pour quelques-uns que nous sommes ici rassemblés, nous sommes si peu nombreux à faire ce travail nécessaire que cet isolement engendre des *devoirs* ? Donner aux gens, aux "gens sans importance", le temps de parler, seulement pour qu'ils se soient dits, leur donner le temps de se "mémoriser", pour nulle autre fin, parfois, que la seule beauté de l'humain...
- 31 Et si en définitive la phonothèque n'a pas d'usage social reconnu, ne faut-il néanmoins, pour les sciences de l'homme, à l'instar d'André Leroi-Gourhan²³, écrire un plaidoyer pour une "phonothèque inutile", lieu de mémorisation de la parole des hommes ? La phonothèque, par l'espace de déploiement que la bande magnétique offre à la parole du témoin, peut quelque peu suspendre le temps et restituer un jour cette parole à quelqu'un pour qui elle sera une source vive. Sommes-nous toujours si sûrs de nous-mêmes et du futur que nous engendrons qu'il nous faille sans cesse disperser les cendres de l'humanité ?
- 32 Ainsi ne sommes-nous pas réunis, me semble-t-il, pour réévaluer la pertinence - de laquelle nous sommes convaincus - des phonothèques de l'oral, mais plutôt, relativement à la nécessité de celles-ci, pour mesurer le chemin parcouru, les acquis et les manques, les nouvelles exigences et orientations, ce au terme de dix années de recherches, d'interrogations et d'expérimentations. Nous sommes ici peut-être surtout pour réfléchir à cette idée de carrefour entre la recherche et la culture, ou tout au moins à cet espace de rencontre que constituent de fait les phonothèques de l'oral ou qu'elles devraient constituer au confluent de concertations et d'échanges entre les deux démarches.
- 33 C'est dans ce sens qu'ont été conçues ces journées. Dans un premier temps, plusieurs chercheurs de diverses disciplines des sciences humaines (dialectologie, linguistique, ethnologie et histoire) s'interrogeront sur la place que tient l'oral dans leur domaine respectif, et sur la nécessité, à terme, de conserver les documents sonores générés à des fins de recherches singulières, comme sur les difficultés rencontrées pour ce faire. Dans un second temps, divers praticiens de la culture réfléchiront à leur expérience de collectage et d'emploi des témoignages oraux à des fins de connaissance et mise en valeur de la culture ou du patrimoine oral ; dans les deux cas, divers horizons géographiques seront représentés, comme diverses inscriptions dans le tissu des institutions culturelles (musées, associations, archives). En troisième lieu enfin réfléchissons-nous sur le problème essentiel de la mémorisation et des réseaux de l'oral, d'un point de vue documentaire, dont seule une élaboration judicieuse peut permettre aux phonothèques de *servir*, aussi bien la recherche que la culture, en proposant d'abord une documentation décrite et en la rendant ensuite accessible, consultable. La question devra être posée des aides et des ressources financières pour mener à bien de telles tâches, à la fois ambitieuses dans leurs exigences et de longue haleine dans leur conduite, cela face à une certaine indifférence des pouvoirs publics, voire du public tout court.
- 34 Nous sommes là pour préparer l'avenir à la lumière de ces années d'expériences passées : à cet égard, ces journées ne doivent pas être un point d'aboutissement sans lendemain mais constituer le point de départ d'une réflexion renouvelée. Mais sans doute faut-il pour cela poser les questions sans détours. Celle qui me paraît la plus importante, à propos des phonothèques, est de savoir si ces lieux de conservation qui devraient être des lieux de mémoire ne sont pas - ou ne risquent pas de devenir - des

lieux d'oubli. En d'autres termes, les phonothèques fonctionnent-elles comme lieux de mémoire effective, pertinente, vivante ? Et si tel n'est pas le cas, que faut-il faire pour qu'elles évoluent dans ce sens ? Peut-être y a-t-il une réflexion à mener pour que la nature des documents, l'ouverture à la consultation, l'accessibilité aux fonds conservés, l'information sur leurs richesses conduisent les producteurs et les utilisateurs à mieux alimenter et exploiter cet oral encore si méconnu. C'est à ce travail que doivent contribuer en définitive ces journées.

35 Bien des phonothèques constituées ici ou là représentent des ensembles documentaires irremplaçables désormais pour des chercheurs ou des acteurs culturels qui veulent s'intéresser à l'histoire du pays ou de la région concernés : elles contiennent probablement ce qu'il y a de plus juste, de plus vrai et de plus sensible dans la mémoire de ces espaces : la parole directe de leurs hommes et de leurs femmes, telle que la bande sonore l'a saisie et la pérennise. Il nous revient de faire entendre la phonothèque.

36 Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre une vaste rétrospective des travaux de Jean-Noël Pelen aura lieu en Cévennes sous le titre

37 **Echos vivants de la civilisation cévenole : les enquêtes « orales » de J-N PELEN en Vallée Longue (1971-1976)**

38 L'évènement sera déconcentré sur trois communes : Le Collet de Dèze, Branoux et Sainte-Cécile-d'Angorge. Des enquêtes orales pourront être écoutées dans différents lieux publics et une conférence de Jean-Noël Pelen est programmée à la bibliothèque municipale de Sainte-Cécile-d'Angorge

Notes

1 Cf. La recherche sur les ethnotextes, réflexions pour un programme, Paris, CNRS, 1984.

2 J-C. BOUVIER et alii, Tradition orale et identité culturelle, problèmes et méthodes, Paris, CNRS, 1980.

3 J-C. BOUVIER, La mémoire partagée : Lus-La-Croix-Haute, n° 3-4/1980 de Le Monde alpin et rhodanien, Grenoble.

4 Collecte des témoignages oraux, stage interacadémique de la Mission d'Action Culturelle en milieu scolaire, Istres, 3-5 décembre 1980, Marseille, CNDP-CRDP, 1981.

5 Introduction à l'ethnologie de la France, Paris, Mission du Patrimoine Ethnologique, Ministère de la Culture [1980].

6 Cf. entre autres P. BÉNICHOU, Nerval et la chanson folklorique, Paris, José Corti, 1970 ; B. BRICOUT, Le savoir et la saveur - Henri Pourrat et Le Trésor des Contes, Paris, Gallimard, 1992 ; J. CHEYRONNAUD, Mémoires en recueils, jalons pour une histoire des collectes musicales en terrain français, Montpellier, Office départemental d'action culturelle, 1986 ; Collecter la mémoire de l'autre, UPCP-Geste Editions, 1991.

7 Cf. C. JOISTEN, Contes populaires du Dauphiné, Grenoble, Musée Dauphinois, 1971, 2 vol. , notamment ; D. FABRE et J. LACROIX, La tradition orale du conte occitan - Les Pyrénées audoises, Paris, PUF, 1973-1974, 2 vol. ; D. LAURENT, Aux sources du Barzaz-Breiz : la mémoire d'un peuple, Douarnenez, Armen, 1989.

8 P. JOUTARD, La légende des camisards - une sensibilité au passé, Paris, Gallimard, 1977 ; L. CHALEIL, La mémoire du village, Paris, Stock, 1977.

9 J. FAVRET-SAADA, Les mots, la mort, les sorts - la sorcellerie dans le Bocage, Paris, Gallimard, 1977 ; Y. VERDIER, Façons de dire, façons de faire - la laveuse, la couturière, la cuisinière, Paris, Gallimard, 1979.

10 Cf. P. JOUTARD, Ces voix qui nous viennent du passé, Paris, Hachette, 1983.

11 F. ZONABEND, La mémoire longue : temps et histoire au village, Paris, PUF, 1980.

12 12. Cf. J.-N. PELEN, "Propositions de programme pour le GRECO", rapport introductif aux Journées d'étude sur les ethnotextes tenues à Lyon les 2 et 3 mars 1982, Aix-en-Provence, CREHOP, 1982, polycopie.

13 Entendu comme ensemble de manifestations verbales, en particulier orales, tenues pour significatives d'une représentation culturelle de la réalité.

14 Cf. G. CALAME-GRIAULE (éd.), *Le renouveau du conte - The revival of storytelling*, Paris, CNRS, 1991.

15 Collection créée en 1986. Pour des raisons conjoncturelles, seulement cinq volumes sont à ce jour parus ; mais chacun d'entre eux est basé sur l'enquête orale, avec publication de textes.

16 Cf. ainsi J.-N. PELEN et C. MARTEL (éd.), *L'homme et le taureau en Provence et Languedoc*, Grenoble, Glénat, 1990, dans lequel près de quatre-vingts longues pages sont laissées aux témoignages oraux donnés quasiment in extenso.

17 *Croire la mémoire ? - Approches critiques de la mémoire orale*, Actes, Aoste, Musumeci, 1988.

18 Ainsi des enquêtes d'histoire orale faites dans les années 1977-1978 à Marseille et conservées au CREHOP viennent-elles d'être "réentendues" à l'Université de Provence où elles ont donné lieu à trois mémoires de maîtrise de linguistique : ce n'était pas leur vocation initiale, et nous n'avions pas imaginé que ce pourrait être une de leurs vocations futures.

19 Je citerai, pour exemple, la belle moisson de documents sonores publiée ces dernières années par l'association La Talvèra dans le cadre du Groupement d'Ethnomusicologie en Midi-Pyrénées.

20 Cf. pour exemple J.-N. PELEN et D. TRAVIER, " Savoirs techniques, témoignages oraux, ethnotextes ", in J.-N. PELEN et C. MARTEL, *Les voies de la parole*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université, 1992 (sous presse).

21 Cf. P. JOUTARD, *op. cit.*, 1983.

22 Cf. J.-N. PELEN et D. TRAVIER, *op. cit.*

23 A. LEROI-GOURHAN, " Plaidoyer pour une science inutile : la science de l'homme ", *Le Monde*, 17 mars 1974.

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean-Noël Pelen, « Les phonothèques de l'oral au carrefour de la recherche et de la culture », *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS* [En ligne], 37 | automne-hiver 2011, mis en ligne le 15 avril 2014, consulté le 16 juin 2016. URL : <http://afas.revues.org/2813>

Auteur

Jean-Noël Pelen
CNRSUMR TELEMME

Articles du même auteur

Les phonothèques de l'oral au carrefour de la recherche et de la culture [Texte intégral]

Présentation des journées d'étude

Paru dans *Bulletin de liaison des adhérents de l'AFAS*, Les phonothèques entre recherche et culture, Introduction aux journées d'études